

Flash info PsyEN

Rapport Charvet: fermetures des CIO, éclatement des équipes, remise au pas et régionalisation !

La volonté de transformer radicalement l'orientation scolaire et nos missions se confirme. Mais face à ces idéologues nous sommes du côté du réel qui résiste !

Après la présentation du rapport par le Ministre le 26 juin, le MEN a entamé une série de rencontres avec les organisations syndicales et les associations. Le SNES-FSU sera reçu le 3 juillet, après le groupe des 9 où il sera également représenté ainsi que le SNUipp-FSU. Ces audiences se poursuivront en septembre et le Ministre fera ses annonces sur ce qu'il retient des 27 préconisations en octobre.

Objectif en 3 ans: Un CIO par département !

le rapport préconise de « repenser le maillage des CIO... « Sans remettre en cause l'obligation légale (Code de l'éducation) de maintenir au moins un centre public d'orientation dans chaque département. L'objectif majeur est d'assurer un service d'orientation accessible aisément à tous, au plus près des jeunes et des familles. » (P. 67)

Paradoxe ou mauvaise foi ? A qui fera-t-on croire que supprimer progressivement ce service public de proximité, en fermant 300 CIO sur les 450 actuels pour n'en laisser que 150 (soit environ un ouvert par département), va permettre de mieux accompagner les jeunes et leur famille au plus près des territoires ?

Le lien de causalité établi entre la nouvelle responsabilité des régions en matière d'information et l'objectif de renforcer l'accompagnement de proximité dans les établissements scolaires, impliquant un rapprochement entre les PsyEN EDO et les établissements pour justifier « par conséquent » du resserrement de la carte des CIO, est particulièrement fallacieux !

Les PsyEN EDO interviennent déjà dans les établissements scolaires et ne pourront y être guère plus présents avec des secteurs aussi chargés et sans une relance du recrutement.

Vers la placardisation ?

Bien qu'il ne soit pas présenté comme un énième rapport à charge contre les services, celui-ci organise de manière radicale la **pédagogisation de l'orientation** et la **marginalisation des PsyEN EDO**, dont les tâches d'accompagnement seront confiées aux « référents », formés, certifiés et « habilités » à **accompagner les parcours d'orientation des élèves**.

Dans un tableau récapitulatif, le rapport précise les fonctions des professeurs principaux et des « référents » (professeurs, CPE, PE, conseillers pédagogiques..) afin d'en préciser l'articulation. Il s'agit, pour ces nouvelles fonctions, de « la coordination pour chaque élève de l'information et de la prépa-

Vers la placardisation ? (suite)

-ration progressive du choix d'orientation », de « la contribution à la mise en œuvre des procédures », du « rôle d'interface avec les autorités académiques et régionales et les partenaires professionnels » et de « la mise en place de formations locales ou académiques à l'attention des membres de la communauté éducative ».

Ces « référents » devraient être « formés [...] à la connaissance des procédures, des différents services d'information et d'orientation existants, à la veille documentaire sur les métiers et les formations, sur les tendances du marché du travail, sur l'environnement économique et des établissements, notamment de formation professionnelle ». **Bref, des informateurs-pédagogues en orientation, au service de l'économie régionale !** Le délégué à l'orientation de la région interviendrait d'ailleurs dans le jury de certification !

Que resterait-il aux PsyEN EDO ?

Le rapport fait clairement la distinction entre les missions des PsyEN EDA, qui seraient de vraies missions de psychologues, et celles des PsyEN EDO qui devraient être recentrées sur l'ingénierie de l'orientation (P. 68).

Ce qui est préconisé : Une transformation de leurs missions de psychologues en « ingénieurs en orientation », un « réinvestissement de la déclinaison des actions d'information et d'orientation auprès des chefs d'établissements », pilotes de la pédagogie de l'orientation et qui, dans les lycées « têtes de réseaux » auraient l'autorité fonctionnelle sur eux.

« Relais et garant de la politique menée au niveau de la région académique, le chef d'établissement en est le maître d'œuvre auprès des équipes éducatives en lien avec les CIO. « Si l'avis du PsyEN est un avis d'expert intégré à celui de la communauté éducative, toute action mise en place à son initiative ou avec son concours, sous l'autorité du chef d'établissement, suppose le droit de regard de celui-ci et implique un retour par le PsyEN sur l'expérience ou l'action menée ».

Une véritable Ecole de la confiance et de la reconnaissance à n'en pas douter !

Chefs de chantiers des plans d'informations et d'actions de la région dans les EPLE, voilà ce qui nous attend !

Et les DCIO ?

Le rapport parle de nouveau statut, là où il n'y aurait que des fonctions éclatées selon **les régions, qui elles aussi veulent avoir l'autorité fonctionnelle sur eux** (cf Nouvelle Aquitaine).

Pour ceux et celles qui ne seront pas **directrices du seul CIO départemental restant**, ils pourraient seconder le CSAIO/DRAO (délégué régional académique pour l'orientation), ou l'EN IO,

ou tenter d'assurer « une fonction d'encadrement intermédiaire pour « l'ingénierie de l'orientation » et, avec le proviseur, l'animation des PsyEN, dispersés dans les lycées.

Le rapport envisage même une suppression de postes de DCIO pour y nommer d'autres cadres A.

Nomination des PsyEN en lycée: Le scénario de pôle emploi ?

Lors du colloque des Psy de la FSU, les psychologues de Pôle Emploi, en écho à notre actualité, nous ont rappelé comment le transfert s'était passé pour eux. Après la liquidation de l'AFPA où ils occupaient un poste de psychologue, **les psychologues du travail ont été déplacés dans les agences de pôle emploi par petits groupes de 4 ou 5, puis dispersés individuellement dans les agences, au prétexte « d'être au plus près des usagers ».** (Mais n'est-ce pas ce que dit le rapport Charvet ?)

../..

Pôle Emploi a tenté de leur enlever leur qualification de psychologue sur leur bulletin de salaire pour la remplacer par « technicien hautement qualifié » ; tentative cassée par décision du juge suite à l'action de nos collègues ! Quelles similitudes avec les ingénieurs de l'orientation !

Le rapport fait état d'antennes de CIO, localisées dans les EPLE avec une immatriculation administrative (UAI), mais sans aucune garantie d'une structure indépendante avec des conditions d'accueil et de fonctionnement qui sont celles de nos actuels CIO. Le rapport est plutôt centré sur les CDI qui seraient transformés en CDIO ou « biblio lab », véritable centre de l'accompagnement à l'orientation en lien avec le CIO (départemental ?) et la région..

Non, contrairement à d'autres organisations syndicales, le SNES-FSU ne voit pas dans ce rapport une reconnaissance positive du rôle des PP et des CPE dans l'orientation!

Il ne considère pas que le seul problème serait le manque de moyens pour les CDI et la demande de valorisation de carrière pour les personnels certifiés ou habilités !

Ce rapport organise la mise au pas des PsyEN EDO, l'extinction progressive de leur spécialité et le pilotage de l'orientation scolaire par les régions en fonction des besoins économiques.

Agissons !



**Avant la fin de l'année, manifester notre colère dans toutes les instances institutionnelles !
Déjà à Bordeaux et Marseille, des actions sont prévues.**

**Préparer d'ores et déjà la rentrée par une campagne d'information des équipes éducatives !
(Tracts dans les casiers, prise de parole, pétitions... (Du matériel est en préparation)**

Prévoir dès maintenant une AG des personnels le 10 septembre avec les organisations qui ne soutiennent pas ce rapport, afin de proposer des modalités d'actions académiques.

Le SNES propose une réunion de l'intersyndicale avant le départ en vacances pour des décisions d'action nationales à la rentrée.



7ème Colloque des psychologues de la FSU Faire équipe: de la clinique individuelle au fonctionnement des groupes

Le 7ème colloque des Psy de la FSU s'est tenu les 27 et 28 juin. Le thème d'actualité a réuni près de 250 collègues de toute la France, PsyEN EDO et EDA, psychologues de pôle emploi, de l'administration pénitentiaire et de la PJJ.

Les apports des intervenants, les tables rondes avec des praticiens des différents champs, les éclairages apportés sur les expériences d'analyse de pratique ont permis de nombreux échanges riches de pistes de réinvestissement sur le terrain. Ils montrent que notre métier est bien vivant et plein de possibilité de développement au bénéfice des élèves, des parents et des équipes.

Les éclairages sur l'actualité syndicale dans nos différents champs d'exercice, montrent les convergences sur la volonté de marginalisation et de caporalisation des psychologues. Ils ont mis en évidence notre souci commun de défense des fondements de nos métiers, au premier rang desquels se placent la déontologie et nos collectifs de travail. Ils ont également ouverts des perspectives de liens, de soutiens et d'actions communes au niveau des académies.